collectives ont été conclues. Toutefois, des mesures ont été prises à l'intérieur du ministère pour améliorer la situation. On a ajouté 60 employés surnuméraires, et j'espère que le Bureau de la paie aura rattrapé ce retard à la fin de novembre.

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

TERRE-NEUVE—L'OPPORTUNITÉ D'UN PRO-GRAMME DE DÉVELOPPEMENT

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Expansion économique régionale nous dirait-il si des discussions ont eu lieu récemment avec la province de Terre-Neuve au sujet d'un programme de développement pour cette province, et si ce programme sera annoncé en novembre tel que l'a laissé entendre un ami du ministre des Transports, le premier ministre de Terre-Neuve?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, nous sommes en discussion permanente avec les gouvernements de toutes les provinces, et nous espérons que d'ici très peu de temps nous serons en mesure d'annoncer les programmes qui seront appliqués dès le 1eravril prochain.

[Traduction]

M. Lundrigan: Le ministre nous dirait-il si on fera un nouveau disque cette année, car nous avons entendu la même chose il y a un peu plus d'un an? Le disque doit être bloqué, du moins ça en a tout l'air.

LE CENTRE NATIONAL DES ARTS

LA RÉDUCTION DU PRIX D'ENTRÉE POUR LES PENSIONNÉS ÂGÉS

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État a-t-il formulé une nouvelle politique visant à réduire le prix d'entrée pour les pensionnés de la vieillesse et autres groupes semblables, afin qu'ils puissent assister aux spectables présentés au Centre national des arts?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): C'est une question, monsieur l'Orateur, qui ne dépend pas du ministre mais de la direction du Centre national des arts. Quant au ministère, il a exprimé à plusieurs reprises, depuis un an, le souci qu'il avait de démocratiser le plus possible la culture et de faciliter le plus possible l'accès à toutes les manifestations culturelles subventionnées à travers tout le Canada.

[L'hon. M. Richardson.]

[Traduction]

L'hon. M. Dinsdale: Monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État nous dirait-il si certains groupes de Canadiens jouissent de ce privilège?

[Français]

L'hon. M. Pelletier: Je ne peux répondre à cette question de mémoire, monsieur l'Orateur, mais je serai heureux de consulter les dossiers.

LES COMMUNICATIONS

LE SUD DU LABRADOR—LE RÉTABLISSEMENT TEMPORAIRE DES SERVICES DES TRANSPORTS

[Traduction]

M. Ambrose Hubert Peddle (Grand Falls-White Bay-Labrador): Monsieur l'Orateur, étant donné que la date limite fixée par la Bell Canada pour l'inauguration de meilleurs services de téléphone dans le sud du Labrador a été retardée jusqu'en janvier 1970 et que, d'autre part, le ministère des Transports a supprimé ses services de radio, de téléphone et de télégrammes dans cette région le 1er août de cette année afin de faire coïncider cette suppression avec l'inauguration des nouveaux services de la Bell Canada qui ne fonctionnent pas encore, le ministre des Transports fera-t-il en sorte que les services de radio, de téléphone et de télégrammes assurés par son ministère soient réinstallés et maintenus jusqu'au moment où la Bell Canada aura terminé ses installations et soit en mesure d'assurer dans cette région des communications normales?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député a présenté une instance et dans la mesure où il s'agit d'une question, celle-ci devrait figurer au Feuilleton.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE SÉISME EN YOUGOSLAVIE—L'ENVOI DE FOURNITURES MÉDICALES ET AUTRES

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures ou son secrétaire parlementaire voudrait-il répondre à la question que j'ai posée hier au sujet des tremblements de terre et des désastres survenus en Yougos-lavie et nous dire si le gouvernement canadien est disposé à y envoyer les médicaments requis d'urgence ainsi que toute autre fourniture qui se révélerait nécessaire?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Je n'ai rien à dire à ce sujet mais on fera une déclaration demain.